

# UNEF INFORM N°3

## LE CAPEGC XIV

Nous analysons aujourd'hui les épreuves du CAPEGC XIV, épreuves que devront passer les futurs professeurs d' "éducation esthétique", dans le cadre de la réforme Haby de l'enseignement artistique ( cf. UNEF INFORM N°2 ).

La formation des futurs professeurs d' "éducation esthétique" échapperait donc totalement à l'Université et aux UER d'Arts Plastiques. Elle se ferait en 2 ans (!) au lieu des 4 ans minimum de formation dans les UER d'Arts Plastiques.

Si ce projet aboutissait, les UER d'Arts Plastiques n'auraient plus lieu d'exister, leur principal débouché, l'enseignement, étant à très court terme complètement bouché. On peut penser que les UER d'Arts Plastiques continueraient cependant, en ne préparant qu'aux titres universitaires (DEUG, Licence, Maîtrise, DEA) mais la licence ne serait plus une licence d'enseignement. Or que faire d'une formation qui n'ouvre plus sur aucun débouché ?

## PROJET D'ARRETE POUR LA CREATION D'UNE XIV<sup>ème</sup> SECTION DU CAPEGC, LICENCE "éducation esthétique"

Le nouveau CAPEGC remplacerait (supprimerait) les sections XI et XII du CAPEGC qui étaient bivalentes ( Français -dessin, Français-musique, Maths-dessin, Maths-musique ).

### EPREUVES THEORIQUES

#### 1) Epreuves écrites

a) Epreuve n°1. Coef.3 . Durée 5h.

Il s'agirait de sujets généraux d'esthétique que les candidats devraient traiter à l'aide d'exemples pris dans tous les domaines de l'art . Ce serait donc une épreuve de réflexion et de connaissance de toutes les formes d'expressions artistiques .

b) Epreuve n°2 .Coef.2 .Durée 4h .

Commentaire d'une oeuvre soit :

- auditive (musique, poésie)
- visuelle (architecture, sculpture, dessin, peinture, photo, etc...)

..../

- audio-visuelle (expression corporelle, expression dramatique, cinéma, etc...)

Cette épreuve devrait mettre en évidence les "qualités d'analyse, le sens des correspondances, l'intelligence de l'oeuvre d'art dans son évolution historique" du candidat .

Le domaine dans lequel composerait les candidats serait connu par tirage au sort 6 semaines avant l'épreuve .

## 2) Epreuves orales

a) Epreuve n° 3. Coef.2 .Durée 1h .

Commentaire oral d'une oeuvre soit auditive, soit visuelle, soit audio-visuelle. Le domaine serait le même pour tous les candidats, et différent de l'épreuve écrite. IL serait connu par tirage au sort 6 semaines avant l'épreuve .

2 heures de préparation .1/2 heure de commentaire. 1/4 d'heure d'entretien.

b) Epreuve n°4 .Coef.3 .Durée 2h.

- Présentation d'un dossier personnel contenant :

o un "journal pédagogique " réalisé durant la préparation du CAPECC .

o Les recherches entreprises soit dans le domaine auditif, soit dans le domaine visuel, soit dans le domaine audio-visuel. Le dossier serait remis 2 semaines avant les épreuves orales.

- Présentation d'un travail original dans le domaine tiré au sort pour l'épreuve écrite n°2 . "Un entretien critique avec le jury permettra de tester les capacités techniques du candidat dans le domaine considéré. Il comprendra selon les cas, soit une interprétation musicale, soit une démonstration graphique, soit un exercice pratique."

## EPREUVES PEDAGOGIQUES

=====

Elles se dérouleraient dans un établissement scolaire .

1) Epreuve n° 5 . Séance d'animation .Coef.3 .Durée 1h 30 .

Six semaines de préparation après tirage au sort d'un sujet de ~~litté-~~ rature " caractère interdisciplinaire utilisant des supports variés" (poésie , littérature, expression corporelle etc...). Ceci permettrait a au " jury de juger les qualités d'imagination, les dons d'organisation et l'aptitude du candidat à coordonner les apports des membres

..../

..../

d'un groupe ".

2) Epreuve n°6 .Une leçon .Coef.2. Durée 1h 30 (1 h de leçon, 1 h audition )

Sujet tiré au sort . 2heures de préparation .

Le sujet porterait sur le domaine non tiré pour les épreuves 2 et 3.

"Elle doit permettre au jury d'apprécier le comportement général du candidat avec les élèves ( présentation personnelle, rayonnement, dons et expérience pédagogique et technique)."

Toute note inférieure à 5 sur 20 dans l'une des trois épreuves affectées du coefficient 3( et portant sur les n° 1, 4; et 5) est éliminatoire .

---

CA PEGC Section " education esthétique "

---

PROGRAMMES

Ces programmes ne sont "ni exhaustifs, ni limitatifs" Ce sont surtout des "directions de travail"

EDUCATION ESTHETIQUE GENERALE

1) Domaine auditif

- culture auditive, culture vocale
- éléments fondamentaux de l'expression et de la technique musicale à partir des œuvres.
- connaissance de l'évolution de la musique ( à partir de l'audition des œuvres les plus caractéristiques) ,particulièrement en Europe mais sans exclure l'Orient, l'Extrême Orient, l'Amérique, l'Afrique ,etc...)

2) Domaine visuel

- espace ,environnement, architecture et urbanisme .
- connaissance de l'évolution des Arts Plastiques particulièrement en Europe, à partir des œuvres et des textes théoriques.

3) Domaine audio-visuel

- notions générales sur l'histoire, les techniques et la signification de l'expression multiple, enregistrement acoustique, cinéma, photo, télé etc ...
- exercices pratiques du maniement de ces "media "
- pédagogie des "media". Utilisation dans une classe. "Sémiologie de l'image auditive, visuelle, audio-visuelle "

..../

- comment initier les élèves au maniement pratique des moyens audiovisuels.

#### EPREUVES PARTICULIERES

=====

Préparation aux épreuves n° 2, 3 et 6.

Programmes spécifiques et limitatifs établis chaque année. Ils porteront sur une époque, une école et un thème .

Ex : XVII<sup>eme</sup> Français / le baroque / Les métiers.

#### PSYCHOLOGIE ET LEGISLATION

=====

1) Notions théoriques et exercices pratiques de psychopédagogie et de psychosociologie adaptée aux relations avec les enfants et avec les adultes .

2) Notions sur le fonctionnement du Ministère de l'Education, du Secrétariat d'Etat à la Culture, du Secrétariat d'Etat à la Jeunesse et aux Sports, des collectivités publiques, des associations socio-éducatives ,etc ...

---

## NOS APPRECIATIONS

— Ces épreuves sous-entendent que les candidats devraient avoir étudié tous les domaines auditifs (musique, poésie), visuels (architecture, sculpture, dessin, peinture, photo etc...), audio-visuels ( expression corporelle, expression dramatique, cinéma etc...)!! Et avoir une solide connaissance de tous ces domaines, c'est-à-dire d'être des "artistes complets" !

— Il y a donc 2 solutions:

- soit ,comme pratiquement personne ne peut être parfaitement qualifié dans les trois domaines, il n'y a pas de reçus au CAPEGC XIV .

Hypothèse impossible .

- soit on admet des "défaillances" dans certaines matières, ce qui implique une sous-formation dans ces matières, ou bien l'on est-moyen partout, ce qui correspond bien à ce que désire le gouvernement: le "savoir minimum garanti".

..../

.... /

De toute façon le projet de CAPEGC XIV représente une déqualification considérable des professeurs d'Arts Plastiques et de Musique: ils doivent savoir le minimum pour enseigner à leurs élèves le minimum.

De plus, il représente la fin des UER d'Arts Plastiques, puisque le CAPES et l'Agreg deviennent alors inutiles.

Ce projet devrait être mis en place en Septembre, avec l'ensemble de la réforme Haby de l'enseignement artistique. Il s'agit donc de lutter tous ensemble contre ces projets, pour le maintien de notre UER et pour le développement de l'éducation artistique .

D'ores et déjà l'UNEF et le SNESUP ont lancé une action: une lettre expliquant la réforme de l'éducation artistique et demandant une prise de position:

- POUR l'abandon d'un projet rétrograde qui ne vise qu'à liquider l'enseignement artistique.
- POUR que le gouvernement donne enfin des moyens suffisants à l'enseignement de ces disciplines.
- POUR l'augmentation des postes aux concours du CAPES et de l'Aggregation .
- CONTRE l'asphyxie financière qui menace les UER d'Arts Plastiques.
- CONTRE la pénurie de crédits qui affecte ces mêmes UER .

Cette lettre est envoyée:

- Aux professeurs de St Charles
- A de nombreuses personnalités ( peintres , sculpteurs, écrivains, cinéastes etc...)
- A de hauts fonctionnaires de l'Éducation.
- Aux organisations syndicales et aux partis politiques démocratiques

L'UNEF et le SNESUP lancent aussi une pétition sur ces mêmes revendications auprès des étudiants de St Charles.

De même, l'UNEF apporte son soutien aux étudiants qui font actuellement circuler une motion sur ces mêmes problèmes.

-ETUDIANTS, ENSEIGNANTS de St Charles doivent se mobiliser contre ces projets de réforme.

-ETUDIANTS, ENSEIGNANTS, soutenez l'action de l'UNEF et du SNESUP.

-ETUDIANTS , aidez l'UNEF à poursuivre cette action.

J'ADHERE A L'UNEF

NOM :.....

ANNEE D'ETUDES:.....

PRENOM: .....

ADRESSE .....

	ÉPREUVE 1	ÉPREUVE 2	ÉPREUVE 3	ÉPREUVE 4	ÉPREUVE 5	ÉPREUVE 6
COEFF.	3	2	2	3	3	2
DURÉE	5h	4h	4h	2h	1h30	1h30
SUJET	Général d'esthétique	Titré au sujet 6 semaines avant l'épreuve	Titré au sujet 6 semaines avant l'épreuve	① Travail Pédagogique Recherches personnelles ② Travail original dans le domaine travaux écrits pour l'épreuve n°2	Service d'information Sujet de Caractère interdiscipli- naire	Leçon: Sujet = Sujet n°1 travaux écrits épreuves 2 et 3 Par exemple Dominique Audoubert.

TOUS RENSEIGNEMENTS SUR LA RÉFORME ET NOS ACTIONS EN SALLE 103